

## La gale à Vitry

Plusieurs cas de gale ont été découverts ces derniers mois chez des enfants scolarisés à Vitry.

La gale a très mauvaise réputation car elle est associée à des représentations négatives ancestrales. En réalité c'est une maladie bénigne, finalement pas très contagieuse dans ses formes habituellement bénignes, si on prend des précautions élémentaires d'hygiène, telles que le lavage des mains à l'eau et au savon (les solutions hydro alcooliques sont inefficaces).

### Qu'est-ce que c'est ?

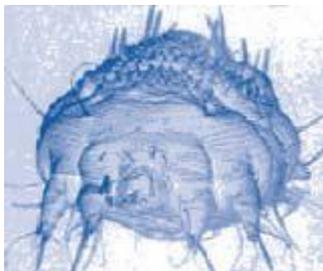
La gale est due à un petit acarien qui pond ses œufs sous la peau en creusant un sillon qui va fortement gratter. Ces acariens peuvent survivre 48 heures hors de la personne, dans les squames de la peau que l'on retrouve dans les vêtements, les jouets et la literie. Il faut un contact proche pour que l'acarien puisse passer d'une personne à l'autre.

Les signes apparaissent une à six semaines après le contact et consistent en un prurit à recrudescence nocturne le plus souvent entre les doigts, mais aussi au pli du coude, sous les aisselles ou sur la face antérieure de l'avant-bras et du poignet.

Le traitement est médical, soit localement, soit par comprimés selon la prescription qui est faite. La personne atteinte doit s'abstenir de venir en collectivité jusqu'à 3 jours après le traitement. Surtout elle doit bien laver tous ses vêtements et sa literie à 60° au moins, et enfermer au moins une semaine dans un sac plastique les objets qui ne se lavent pas.

Les personnes en contact direct avec les malades doivent consulter pour s'assurer de ne pas être atteintes. Selon les circonstances, certains médecins prescriront un traitement systématique, même sans signe de gale, par exemple aux frères et sœurs qui partagent la même chambre.

La désinfection totale des lieux collectifs n'est pas vraiment nécessaire pour les cas de gale commune. Elle n'est recommandée que pour les cas d'infestation très sévère qui sont rares.



Sarcoptes scabiei (taille réelle : 1/3 de mm)

Plus d'informations : <http://www.sante.gouv.fr/gale.html>

**Mairie de Vitry-sur-Seine**

**Service Promotion de la Santé**

[promosantevitry@mairie-vitry94.fr](mailto:promosantevitry@mairie-vitry94.fr)

<http://www.vitry94.fr/solidarite-sante/promotion-de-la-sante/>

